

# D-Sorbitol

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 14/10/2011 Date de révision: 15/11/2017

**S0807**

Version: 2.0

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Substance  
 Nom commercial : D-Sorbitol  
 N° CE : 200-061-5  
 n° CAS : 50-70-4  
 Code du produit : S0807  
 Formule brute : C6H14O6  
 Groupe de produits : Matière première  
 Exemptions d'autorisation REACH Exempté d'enregistrement REACH

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle  
 Spec. d'usage industriel/professionnel : Réservé à un usage professionnel. Les produits Duchefa Biochemie B.V. sont exclusivement destinés aux laboratoires de culture in vitro.

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fournisseur

Duchefa Biochemie B.V.  
 A. Hofmanweg 71  
 2031 BH Haarlem - The Netherlands  
 T +31(0)23-5319093 - F +31(0)23-5318027  
[info@duchefa.nl](mailto:info@duchefa.nl)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Supplier contact information:  
 +31(0)23-5319093 (M-F 09:00-17:00)  
 +31(0)6-30109355 (outside office hours)

Organisme/Société	Adresse	Commentaire
World Health Organization world directory of poison centres	<a href="http://apps.who.int/poisoncentres/">http://apps.who.int/poisoncentres/</a>	Consulter site Web pour un centre antipoison local.

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 2.2. Éléments d'étiquetage

### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Étiquetage non applicable

## 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Nom : D-Sorbitol  
n° CAS : 50-70-4  
N° CE : 200-061-5

Nom	Identificateur de produit	%
D-Sorbitol	(n° CAS) 50-70-4 (N° CE) 200-061-5	> 97

Textes des phrases H: voir section 16.

### 3.2. Mélanges

Non applicable

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.  
Premiers soins après inhalation : Faire respirer de l'air frais.  
Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec de l'eau savonneuse.  
Premiers soins après contact oculaire : Rincer à l'eau.  
Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : Diarrhée. Troubles gastro-intestinaux.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse résistant à l'alcool. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Eau pulvérisée.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : En cas de feu, présence de fumées dangereuses. CO<sub>x</sub>.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Porter un équipement de protection adéquat.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****6.1.1. Pour les non-secouristes**

Équipement de protection : Porter un vêtement de protection approprié.  
Mesures antipoussières : Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières.

**6.1.2. Pour les secouristes**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Procédés de nettoyage : Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate. Éliminer le résidu par lavage à grande eau.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver +15 - +25 °C.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Réservé à un usage professionnel. Les produits Duchefa Biochemie B.V. sont exclusivement destinés aux laboratoires de culture in vitro.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**8.2. Contrôles de l'exposition****Protection des mains:**

Type	Material	Permeation	Épaisseur (mm)	Norme
Gants	Caoutchouc nitrile (NBR)	6 (> 480 minutes)	0,11	EN 374

**Protection oculaire:**

Lunettes de sécurité (conformément à la norme européenne EN 166 ou similaire)

**Protection de la peau et du corps:**

Si le contact répété avec la peau est possible, porter des vêtements de protection

**Protection des voies respiratoires:**

En cas de risque de production excessive de poussières, porter un masque adéquat. Type P1 (EN 143)

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	: Solide
Apparence	: Poudre cristalline.
Masse moléculaire	: 182,17 g/mol
Couleur	: Blanc.
Odeur	: Inodore.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 6 - 7 (100 g/l, 20 °C)
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: 94 - 96 °C
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 105 °C
Point d'éclair	: > 100 °C
Température d'auto-inflammation	: 420 °C
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 1,49 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité	: Eau: 2350 g/l (25 °C)
Log Pow	: -2,2 (experimental)
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

**9.2. Autres informations**

Densité apparente : 450 kg/m<sup>3</sup>

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Stable dans des conditions normales de stockage, demanutention et d'utilisation.

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans les conditions normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

**10.4. Conditions à éviter**

Chaleur.

**10.5. Matières incompatibles**

Oxydants forts.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Chauffé jusqu'au point de décomposition, libère des fumées dangereuses. COx.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë : Non classé

<b>D-Sorbitol (50-70-4)</b>	
DL50 orale rat	15900 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé  
pH: 6 - 7 (100 g/l, 20 °C)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé  
pH: 6 - 7 (100 g/l, 20 °C)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

Autres informations : Voir liste actuelle RTECS pour une information complète: LZ4290000.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**12.2. Persistance et dégradabilité**

<b>D-Sorbitol (50-70-4)</b>	
Persistance et dégradabilité	Le produit est biodégradable.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

<b>D-Sorbitol (50-70-4)</b>	
Log Pow	-2,2 (experimental)
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation peu probable.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**12.6. Autres effets néfastes**

Indications complémentaires : Éviter le rejet dans l'environnement

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Éviter le rejet dans l'environnement.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

En conformité avec: ADN / ADR / IATA

ADR	IATA	ADN
<b>14.1. Numéro ONU</b>		
Non réglementé	Non réglementé	Non applicable
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>		
Non réglementé	Non réglementé	Non applicable
Non réglementé	Non réglementé	Non applicable
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>		
Non réglementé	Non réglementé	Non applicable
Non réglementé	Non réglementé	Non applicable
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>		
Non réglementé	Non réglementé	Non applicable
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>		
Non réglementé	Non réglementé	Non applicable
Pas d'informations supplémentaires disponibles		

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur****. Transport par voie terrestre**

Non réglementé

**- Transport aérien**

Non réglementé

**- Transport par voie fluviale**

Non applicable

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****15.1.1. Réglementations UE**

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

D-Sorbitol n'est pas sur la liste Candidate REACH

D-Sorbitol n'est pas listé à l'Annexe XIV de REACH

**15.1.2. Directives nationales**

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

**Allemagne**

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

### Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : La substance n'est pas listée

SZW-lijst van mutagene stoffen : La substance n'est pas listée

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : La substance n'est pas listée

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : La substance n'est pas listée

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : La substance n'est pas listée

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement:

1.4	Numéro d'urgence	Modifié	
8.2	Protection des mains	Modifié	Matériau spécifié, épaisseur, et cetera de gants

Abréviations et acronymes:

ATE	Estimation de la toxicité aiguë
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
BCF	Facteur de bioconcentration
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008
DPD	Directive 1999/45/CE relative aux préparations dangereuses
DSD	Directive 67/548/CEE relative aux substances dangereuses
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
FDS	Fiche de données de sécurité

Sources des données : ECHA (Agence européenne des produits chimiques). Fournisseur.

SDS Biochemicals version 2017

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*